



## Réforme du CESE – FO s’adresse au Premier ministre

Alors que le projet de loi organique relatif aux conditions de fonctionnement et à la composition du Conseil économique, social et environnemental (CESE) est à l’ordre du jour au Conseil des ministres, FO s’est adressée au Premier ministre.

FO conteste en particulier l’article 6 qui conduirait à affaiblir une nouvelle fois le rôle des interlocuteurs sociaux et donc du dialogue social.

Plus largement, dès les débuts, en 2018, des discussions sur ce projet, à nouveau, de réforme du CESE, FO avait fait connaître son attachement à ce que demeure une représentation spécifique et effective de la dimension « vie économique et dialogue social ». Nous interrogeons aussi sur le mode de saisie pétitionnaire tendant à opposer démocratie dite participative à démocratie représentative à laquelle, FO, vous le savez, est attachée. Nous avons aussi réaffirmé, dans cet esprit, notre attachement au caractère consultatif du CESE (FO s’étant opposée en 1969 à la fusion du CES – Conseil économique et social – avec le Sénat).

FO demande en conséquence que le temps de la consultation avec les organisations composant le CESE soit donné avant toute modification substantielle de son organisation, fonctionnement et composition.

Paris, le 30 juin 2020

Contact :

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général

**Secrétariat général**

 [yveyrier@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)  
 01.40.52.86.01